

Pour la musique, c'est la même chose. Nous suivrons volontiers une voiture dans laquelle on aura entassé quelques nègres jouant du trombone, de la clarinette et du tambour, pour le plus grand profit d'un cirque ou d'une collection de dioloqués ; nous paierons des prix fabuleux pour entendre une musique exotique en tournée fructueuse et en quête de badauds, mais nous nous garderons bien d'aller entendre un excellent orchestre symphonique, composé d'artistes éprouvés, dirigé par l'un des nôtres et n'exécutant que des œuvres splendides.

Cela ne peut nous convenir, parce que, en musique comme en peinture, nous ne sommes que des puffistes.

Il nous faut de la peinture rutilante, aux tons crus, aux scènes violentes, comme il nous faut de la musique crierde, avec au moins trois grosses caisses.

Notre idéal musical nous rapproche trop des virtuoses de l'armée du Salut, et c'est cette perversion du goût public qui désespère les rares appréciateurs de l'art véritable.

Réagissons donc contre cet abattement intellectuel ; prêchons d'exemple et entraînon les indécis dans les bons sentiers. Les occasions ne nous manquent point ; saisissons-les toutes, et, avec un peu de bonne volonté chez ceux qui constituent l'élite de notre société, il sera facile d'entraîner la masse.

Vendredi, le 17e concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal a eu lieu exceptionnellement dans la salle du Queen's Théâtre, avec le programme suivant :

1. Hérold Ouverture Zampa
1. Beethoven. Andante Con Moto.  
(de la Symphonie en ut Mineur
3. H. Vieuxtemps. Concerto op. 31,  
Violon et Orchestre
- (a) Introduction—Cadenza. (b) Andante Religioso.  
[c] Finale.  
M. J. J. Goulet.
4. C. Gounod, Marche Funèbre d'une Marionnette.
5. R. Schumann, Rêverie (pour cordes),  
(Direction de Mr. J. B. Gérôme)
6. J. Faure, Sancta Maria,  
(avec accompagnement d'orchestre).  
Mme. C. O. Lamontagne.
7. C. Saint-Saëns. Romance pour Cor.  
M. X. Larose.
8. Weber Berlioz, Invitation à la Valse.

N'est-ce pas là une de ces occasions dont je parlais tout à l'heure ?

Ne la laissons pas échapper.

Les 4 et 5 mai prochain, au bénéfice de l'Hôpital Notre-Dame, nous aurons, également au Queen's Théâtre, deux représentations dont nous bornons à donner le programme, ne jugeant pas utile, étant donné le but poursuivi, d'insister auprès de nos lecteurs en leur recommandant de participer à la seule œuvre de bienfaisance laïque que nous possédons, laquelle est à l'abri des rapines cléricales.

Voici le programme de ces deux représentations.

Le 4 mai :

1. *Chanteuse par amour*, opérette en un acte, de Henrion, jouée et chantée par Mme Bennati.

2. *A la porte*, comédie en un acte, de M. Eugène Vercousin, jouée par Mme de Gonzague, MM. Ch. Beaubien et Paul Lacoste.

3. Intermède, par Melle Marie Terroux, MM. Jehin Prume, violoniste, et Dubois, violoncelliste. Le piano accompagnateur sera tenu par Mme Heynberg et Melle Chrétien.

4. *Les Virtuoses du pavé*, opérette en un acte, de Jonas, jouée et chantée par Mme Bennati, MM. Bailly et Lasalle.

Le lendemain, 5 mai, le programme sera le même, sauf pour l'opérette finale qui sera remplacée par un délicieux opéra-comique en un acte de M. Poise : *Bonsoir, voisin*, interprété par Mme Bennati et M. Bailly.

Voilà une belle occasion de prouver à nos R. P. du T. S. Sacrement que nous n'avons pas besoin des grossières et brutales séductions d'un bazar pour nous exercer à la charité.

REMY.

## BILLETS de FAVEUR

S'il est un usage scandaleux, c'est bien celui qui consiste à distribuer des billets de faveur, dénommés, dans notre pays, où l'on parle un français pur, bien qu'un peu archaïque, "billets complimentaires."

Qu'un entrepreneur de spectacles, ou qu'un marchand de soupe s'installe à Montréal, ne fût-ce même que pour une journée, en échange de la publicité que les journaux lui font payer à beaux deniers comptants, il sera tenu de donner ses meilleures places ou ses meilleurs morceaux, *gratuitement*, à tous les goujats, à tous les affamés de la presse et de l'administration publique.

Les billets de faveur, grâce à l'abus auquel ils ont donné lieu, ne sont plus des billets de faveur, mais un impôt brutal violemment prélevé sur